

La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de Denis CHAIGNEAU, Françoise COLLET, Gilles GRANDCLEMENT, Martial MIRAILLES, Giuseppe OBINO.
Représentant syndical : Dominique SAINT-ARAILLE.
Excusés : Guy DI MARCO, Michel PERROT, René TISON.

Présidence d'Hervé DUFOIX DRH (**DRH**), assisté de Françoise TIRILLY DRH DS (**FT**) avec la présence de Rémi BORDET (**RB**) le 11 AM et du **DG** le 12 au matin.

Au préalable de l'ouverture de la séance le 11 AM :

Lecture par Gilles GRANDCLEMENT (FO) de la motion de Bourg en Bresse sur la privatisation des cuisines du centre.

Le personnel du centre «refondé» de l'AFPA de Bourg En Bresse avec ses organisations syndicales locales CGT – CFDT – FO viennent d'apprendre avec stupeur le projet d'externalisation des cuisines.

Ce projet ne peut que susciter à nos yeux de l'incompréhension et pose question quant à la stratégie de la Direction en matière de Service Public de la Formation Professionnelle.

Incompréhension, car ce projet est à l'opposé des attentes de l'État en matière d'accompagnement des stagiaires à l'AFPA. Discours de François REBSAMEN - Conseil d'orientation de l'AFPA, lundi 18 mai 2015: «répondre aux besoins d'intérêt général de formation lorsque le marché ne suffit pas à les couvrir. Je pense notamment aux formations rares ou émergentes sur des secteurs stratégiques, ou aux prestations spécifiques pour les publics les plus éloignés de l'emploi, qui intègrent accueil, formation adaptée, hébergement, restauration, animation socio-culturelle, appui administratif et social)».

Incompréhension, car ce projet bat en brèche ce qu'affiche notre Président Y Barou dans son message aux salariés de l'AFPA du 13 avril 2016, à savoir: «Le retour aux valeurs de l'afpa pour maximiser l'utilité sociale, doit être maintenu malgré les difficultés économiques nées de l'impossibilité du marché à résoudre ces enjeux sociétaux».

Incompréhension, car nous savons que la Présidence et la Direction de l'AFPA sont en pleine négociation avec l'État au sujet notamment des contours et des missions de l'EPIC.

Or, l'AFPA négocierait avec l'État aujourd'hui, pour des activités «d'utilité sociale» que demain elle ne va, elle-même, pas réaliser mais externaliser?

Cela est en complète contradiction avec la stratégie nationale actuelle de l'AFPA.

Stratégie qui consiste à revendiquer que L'AFPA «ne doit pas être un organisme de formation comme un autre», dans la mesure où, outre la formation, elle offre un service global aux stagiaires, dont l'accompagnement, et plus particulièrement la restauration, en est un des piliers.

Incompréhension, car on nous «rebat les oreilles» sur la montée en puissance du plan 500 000 à l'AFPA, qui trouverait son zénith sur le dernier trimestre 2016, avec comme objectif la saturation de son dispositif de formation voire même plus, selon notre Président.

L'ambition d'accueillir plus de stagiaires, qui plus est de façon pérenne, ira sans doute de paire avec une augmentation de la fréquentation des restaurants et du nombre de repas servis à l'AFPA.

Fréquentation qui au demeurant repart sur les «chapeaux de roue» au centre de Bourg En Bresse, en augmentation constante depuis plus de 6 mois, grâce à l'investissement des salariés qui composent aujourd'hui l'équipe de cuisine.

Or c'est le moment que vous choisissez pour externaliser cette activité, n'y a-t-il pas, là encore, une contradiction supplémentaire ?

Tout le personnel du centre «refondé» de l'AFPA de Bourg En Bresse est farouchement opposé à tout projet d'externalisation de la cuisine.

Le personnel du centre AFPA de Bourg En Bresse est uni et déterminé à défendre les conditions de travail et les emplois de tous les salariés du centre et ainsi défendre l'AFPA dans l'intérêt de nos stagiaires.

Le personnel du centre AFPA de Bourg En Bresse est uni et déterminé à répondre à une mobilisation par la grève si nécessaire, si ce projet d'externalisation venait à voir le jour.

Lecture par Hervé Flamant (SUD) d'une motion de défiance du CRE Champagne-Ardenne.

Définitivement il est avéré que la gestion du personnel n'est plus qu'une gestion de production.

Les délégations syndicales du CRE de Champagne Ardenne contestent le recours à l'externalisation des services au détriment de l'emploi et des métiers dans l'institution AFPA et pour des postes essentiels au fonctionnement du service public tels que la restauration, l'hébergement, l'accueil ou l'entretien des centres.

Remplacer un animateur socio-éducatif par un agent ONET chargé de la gestion hôtelière, ou un chargé d'accueil par un personnel ONET qui ne couvre pas l'intégralité des tâches exercées par le personnel Afpa, ne permet pas la prise en charge humaine attendue dans nos centres ; c'est de plus contre-productif et cela remet en question nos fondamentaux.

Il n'y a pas plus absurde, plus bêtement et strictement gestionnaire et non stratégique que d'externaliser l'accueil.

Aussi, les délégations syndicales du CRE de Champagne Ardenne s'associent pleinement aux salariés du centre de Metz qui dénoncent l'attribution du poste d'accueil au prestataire de service ONET, entreprise multiservice nettoyage-gardiennage, sans aucune concertation.

Par ailleurs, nos organisations syndicales contestent radicalement la vision de l'organisation du travail orchestrée par cette direction régionale qui fond et confond les métiers dans un même emploi, ne reconnaissant plus la spécificité professionnelle, ce qui est quand même le comble dans un organisme de qualification professionnelle. Ainsi, le DRH dit : "la position officielle après consultation du niveau régional et national est de maintenir l'appellation de chargé de recrutement et d'accompagnement pour tous, psychologues ou pas, même si le profil est différent, même si les compétences sont différentes. Mais l'emploi et la fonction sont bien les mêmes".

Reims, le 18 avril 2016

Point 1 – Approbation des procès-verbaux des réunions :

- a) CCE ordinaire des 25 et 26 mars 2015**
- b) CCE extraordinaire du 9 juillet 2015**
- c) CCE ordinaire des 9 et 10 septembre 2015**
- d) CCE extraordinaire du 27 octobre 2015**

Approbation des PV des 9 et 10 septembre et du 27 octobre 2015 par tous les présents, approbation de celui du 9 juillet (sous réserve de modification ultérieure par la direction) et des 25 et 26 mars (avec abstention de SUD dans l'attente d'un ajout).

Point 2 – Informations du président

Cf. points 5 et 6.

Point 3 – Point d'information sur le déménagement du siège

Second point abordé l'AM du 11

DRH : les plans sont finalisés, l'attribution et la répartition des postes sont en cours.

Les travaux sur les étages nouveaux et ceux en reconfiguration sont en travaux jusqu'en fin août.

Le déménagement aura lieu en 2 phases: juin, puis entre fin août et fin septembre.

Une opération d'archivage est en cours. Les archives feront l'objet d'un traitement en fonction des besoins.

Des places de parking sont prévues, pas toutes encore occupées, nous ne devrions pas en manquer.

Les espaces alloués aux IRP me paraissent raisonnables au regard de ceux dont bénéficient les autres services. Il est, en gros, le même.

Le SEDEX sera sur une zone d'activités proche.

Oui, nous avons retravaillé certains points en fonction des remarques faites dans le rapport de Technologia.

Commentaires Force Ouvrière: pour notre organisation, le déménagement s'effectuera en fin août. Grosso modo, mais au même titre que toutes les OS, bien qu'ayant perdu des mètres carrés, nous avons obtenu ce que nous avons demandé.

Point 4 – Point d'information sur l'Accompagnement : état des lieux et perspectives

Premier point abordé l'AM du 11 mai

DRH: je passe la parole au directeur du service public à l'AFPA.

Intervention de Rémi BORDET (**RB**)

RB : présentation de Michelle LE PAVEC (**MLP**), en charge de l'accompagnement au niveau national. Accompagnement et inclusion sociale. Plusieurs projets sont à conduire, accompagnement, Déclic pour l'action et un projet avec un grand bailleur social autour de la politique de la ville.

Ce développement et ces projets sont différents de ce que nous faisons ces dernières années. Il nous faut être au cœur de nos missions de service public.

Nos financeurs ont des attentes... Nos stagiaires en formation en ont aussi.

Il nous faut entre autres développer les partenariats.

MLP: il faut amener les stagiaires à une insertion professionnelle pérenne.

Présentation du dispositif AGIR et AGIR + et des organigrammes.

RB: le formateur est au cœur de la question de l'accompagnement. On ne va pas lui demander de gérer tous les problèmes mais de les repérer et de les signaler.

Le coordonnateur est indispensable dans chaque centre et c'est lui qui sera le tiers interrogé par le stagiaire en difficulté sur les problèmes sociaux.

Les consultants AFPA Transitions pourront intervenir dans le cadre de l'appui aux apprentissages.

MLP: exposé d'une «synthèse» nationale des plans régionaux d'accompagnement en 5 points, accueil, insertion dans l'emploi, appui social, animations, appui aux apprentissages.

RB: il existe aujourd'hui des «choses», plus ou moins, c'est variable selon les établissements. Lors des revues régionales d'affaires ces points ont été abordés, particulièrement celui de la mise en place d'AGIR.

Un bond en avant a été fait avec la mise en place de MAGELLAN, méta-moteur de mises à disposition des offres d'emplois. Des démultiplicateurs vont être formés sous peu.

Pour ce qui concerne le repositionnement des ASE, nous avons la responsabilité de les accompagner vers la nouvelle définition de leur activité.

Commentaires Force Ouvrière: l'organigramme papier est effectivement bien rempli... mais où sont les emplois? C'est le formateur qui va tout faire? Qui est le coordonnateur?

Le monde de OUI-OUI, c'est devenu l'AFPA! L'argument d'autorité consistant à déclarer que «ça va le faire» ne suffit pas à convaincre d'une réalité qui est largement enjolivée voire inventée de toutes pièces. La réalité va résister...

Déclaration Force Ouvrière

Il faut distinguer deux grands types d'Accompagnement différents et complémentaires.

Le premier champ comprend la restauration et l'hébergement proprement dit (repas servis et nuitées), ce que vous appelez «*Vie sociale et citoyenne*», le second champ «*plus pédagogique*», concerne l'ossature de ce que l'on appelait anciennement S3, S4, S5, S6.

A ce tableau presque exhaustif de ce qui existe en matière d'accompagnement, **Force Ouvrière** rajoutera pour sa part, au même titre que l'hébergement et la restauration, le service d'Accueil: c'est là où «tout commence», où «le stagiaire se forge sa première image du site qui va l'accompagner tout au long de son parcours».

Selon la présentation liminaire du Directeur du Service Public en CCE de décembre 2015 :

«L'accompagnement, est un élément de la chaîne de services. 3 axes de problématiques: aide aux apprentissages, à l'insertion sociale et citoyenne, à l'insertion à l'emploi».

Fort de cette annonce qui désigne l'accompagnement comme une fonction essentielle du parcours du stagiaire, les faits démontrent que la Direction prend le chemin inverse de ses dires.

En effet, nous souhaiterions aborder le sujet de l'externalisation et/ou la sous-traitance des services du premier champ «*Vie sociale et citoyenne*».

Nous ne pouvons que constater la propension de la Direction à externaliser ces services, en Lorraine par exemple, sur l'accueil du centre de Metz, voire dans toutes les Régions avec le recours quasi systématique aux plates forme d'accueil téléphonique, à la sous-traitance des restaurants comme Mulhouse et Reims ou avec les projets d'externalisation en cours sur certains restaurants comme ceux de Bourg En Bresse, Strasbourg, Colmar, pour ne citer qu'eux, ainsi que des hébergements.

1°- Cela suscite de l'incompréhension au niveau des salariés de l'AFPA (cf. motion de Bourg En Bresse, pétition des salariés de Metz, Colmar et Mulhouse, motion des élus du CRE de Champagne Ardennes),

2°- c'est vider les centres de leur substance,

3°- ça n'améliore pas la qualité du service rendu,

4°- cela remet en cause les valeurs de l'AFPA telles que rappelées par son Président: *«Le retour aux valeurs de l'Afpa pour maximiser l'utilité sociale, doit être maintenu malgré les difficultés économiques nées de l'impossibilité du marché à résoudre ces enjeux sociétaux».*

Votre première et logique position est : rendre le service quel que soit le mode de gestion.

Force Ouvrière est en total désaccord sur ce point de vue, c'est dangereux et pervers.

D'abord au regard de la création de l'ÉPIC et de son objectif principal : *«répondre aux besoins d'intérêt général de formation lorsque le marché ne suffit pas à les couvrir. Je pense notamment aux formations rares ou émergentes sur des secteurs stratégiques, ou aux prestations spécifiques pour les publics les plus éloignés de l'emploi, qui intègrent accueil, formation adaptée, hébergement, restauration, animation socio-culturelle, appui administratif et social».*

Ainsi, l'AFPA négocierait avec l'État aujourd'hui, pour des activités «d'utilité sociale» que demain elle ne va, elle-même, pas réaliser mais externaliser?

Pourquoi alors l'État continuerait-il à nous les financer?

Ensuite, au regard de notre positionnement stratégique : «l'AFPA n'est pas un organisme comme un autre ». En quoi l'AFPA ne serait pas un organisme comme un autre, si elle sous-traite les services associés à la formation ?

En poussant le raisonnement à l'extrême:

La vie d'un centre reposerait donc sur une myriade de sociétés privées dont l'objectif premier et avant tout de faire du fric comme Compass, Eures, Elior, Adoma, O net, Carniel, diverses sociétés de sécurité et gardiennage.

Le centre AFPA de demain? : 1 directeur, 1 MF et 12 formateurs?

Un Directeur de centre préposé aux contrats de services avec:

- Prestataire de services en restauration,
- Prestataire de services d'hébergement,
- Prestataire de services d'accueil,
- Prestataire de services d'entretien,
- Prestataire de services informatiques et télécommunications,
- Prestataire de services de sécurité et gardiennage,
- Prestataire de services logistique (commande de matière, parc machine),
- Prestataire de services de paiement,
- Prestataire de services administratif.

Enfin, pour quelle efficacité ou valeur ajoutée ?

Sur le deuxième champ de l'accompagnement pédagogique, Force Ouvrière voudrait faire quelques remarques.

Même si nous n'adhérons pas à cette philosophie, vous avez choisi un découpage par ateliers (page 13) des services à rendre aux stagiaires.

Présenté d'abord en mars 2015 en commission puis en CCE de décembre 2015, où en est-on aujourd'hui de ce que vous appelez la boîte à outils?

Les remontées de terrain sont sans appel : «on commence à travailler mais nous n'avons pas d'outils»!! Les boîtes à outils sont-elles remplies?

Si oui, cela voudrait dire que les acteurs de terrain (formateurs, coordonnateur, ASE, les intervenants pour l'accompagnement emploi, apprentissage et social) ne savent pas où chercher?

S'ils ne savent pas où chercher, que font les référents régionaux accompagnement, sont-ils présents dans toutes les régions?

Pour finir, **Force Ouvrière** voudrait faire un focus sur l'aide aux apprentissages.

L'offre de service proposée ressemble étrangement à ce qui existait auparavant sur le feu découpage par ateliers: l'offre de service EAD.

En effet, nous avons des supports appelés, «Français de Base» ou «Français langue étrangère», «maths préparatoires», les «ateliers ARL», «renforcement des ressources mentales», qui répondraient totalement aux 4 ateliers d'aide aux apprentissages d'Agir/Agir+.

Hélas, vous avez tout «bazardé» malgré nos observations et mises en garde sur l'absurdité d'abandonner un tel outil.

Alors aujourd'hui vous allez faire quoi ? Confier le service à Acadomia ?

En conclusion, rien n'est quantifié, aussi nous demandons la tenue d'un autre CCE qui cette fois précisera les moyens de la mise en œuvre de l'offre d'accompagnement.

RB: je ne répondrai pas point par point car je n'ai pas aujourd'hui tous les éléments en main.

Nous ne sommes pas capables de tout faire et la personne responsable doit savoir faire intervenir des partenaires.

La question est comment ce coordonnateur est formé. Il faut que cette fonction soit incarnée dans le centre pour les stagiaires.

Les outils AGIR seront livrés en juillet. Oui, nous sommes partis de l'existant.

Nous n'avons pas écarté les équipes d'orientation de la mise en œuvre de ce projet mais nos travaux parallèles ne se sont pas encore croisés...

Commentaires Force Ouvrière: nous avons bien entendu que la mise en place de l'accompagnement vers l'emploi sera en place en septembre de cette année.

Ceci dit cette prestation ne reste que l'une des prestations que vous avez annoncées comme indispensables pour un service d'accompagnement complet.

Nous prenons donc RV pour le CCE du mois de septembre pour la mise en œuvre sur ce premier service en attendant que les quatre autres services le soient au 1^{er} janvier, au risque sans cela de compromettre la bonne marche d'un EPIC ayant réintégré le service public pour ses caractéristiques particulières.

Par ailleurs, quid du responsable régional de l'accompagnement?

RB: MAGELLAN est un logiciel AFPA. Ce que nous allons acheter est le moteur de recherche pour les offres d'emploi. Ce qui ne veut pas dire que nous ne souhaitons plus avoir des relations avec Pôle Emploi, bien au contraire.

Selon les régions, il y aura, ou non, un responsable régional de l'accompagnement. C'est un choix laissé au niveau régional.

Pour conclure, nous allons adresser aux directeurs régionaux le document remis à l'occasion de cette séance.

Point 5 – Information-consultation sur la situation économique et financière de l'AFPA : réunion d'information

Point traité en début de matinée le 12 mai

Attente de réponses par le DG aux motions lues hier en séance.

DG: les sujets des motions me sont connus.

Pour celle de Metz: nous avons décidé de déconcentrer un certain nombre de processus et entre autres celui des recrutements (avec des objectifs régionaux plafonds). En échange, adéquation sera demandée avec le résultat en termes de Chiffres d'Affaires. Je n'en ai donc plus la responsabilité ni le contrôle.

La ressource externe trouvée, dans le cas évoqué, nous permet d'avoir une permanence d'accueil.

Je ne suis pas un idéologue de l'externalisation. Les restaurants sont parfois sous-traités, parfois pas. Cela dépend beaucoup des personnels en cuisine.

Commentaires Force Ouvrière: la promesse de restauration du service public à l'AFPA via la création de l'EPIC ressemble à celle prônée aux USA : tout en sous-traitance avec aucun contrôle, si ce n'est financier, sur les prestations rendues au public.

Dans beaucoup d'établissements, dont Bourg, tous les services associés sont aujourd'hui sous-traités et pas que certains services en fonction des besoins et de la qualité rendue...

DG: l'accueil est un poste pérenne, vous avez raison, et donc pourvu, à terme, par une personne en CDI.

Il ne faut pas faire de comparatif avec les formateurs associés qui ne sont pas dans le même traitement (...).

Les décisions prennent parfois du temps pour se mettre en place et sont alors en décalage avec la réalité qui a évolué entre temps.

De plus certains (ADOMA pour ne pas le nommer) font de l'entrisme auprès des ministères pour reprendre des services remplis aujourd'hui par l'AFPA.

Pas de débat de ma fenêtre sur l'existence de psychologues du travail à l'AFPA.

La secrétaire rappelle alors la situation floue qui résulte de la loi REBSAMEN et du retard de publication des décrets. En conséquence le CCE demande que les réunions autour de ces sujets soient rouvertes, BDES comprise.

DRH: bien entendu d'accord.

Intervention du président de la commission économique: lecture rapide des questions de la commission à la direction.

DG: attention au niveau de confidentialité des documents que l'on vous fournit dans le cadre des réunions.

Je vous propose de répondre à vos questions, dans l'ordre posé.

L'année 2015 a été très mauvaise avec un EBE inférieur largement à ce qui était prévu.

Nous n'avons plus de financements FSE.

Si le résultat net comptable est aussi affolant, c'est dû, en partie, à des comptabilisations nouvelles.

En 2016, le résultat net sera probablement, pour des raisons différentes, identique à celui de 2015.

La situation est partout dégradée sauf en NPDC.

Le seul point positif, hormis le fait négatif que le nombre de stagiaires continue de baisser, est celui des bons indicateurs sociaux, en particulier celui du placement.

Une inquiétude: la perte de parcours qualifiants au profit du certifiant.

CFP, POE baissent ainsi que la part Entreprise.

317 ETP perdus (dus au retard du CA).

OK pour les frais de fonctionnement.

Beaucoup de contentieux sont en cours de règlement favorable.

Le résultat financier se dégrade (remboursement d'emprunts, obligations) mais sur la trésorerie nous tenons le choc avec toutefois un endettement à long terme de 120 M€ et à court terme 150 M€. Cela n'est pas inquiétant (...)

Nous pouvons tirer plus facilement sur la ligne CGA qui permet des avances de trésorerie, à un taux de 3% environ (certes élevés) qui génèrent, de fait, des frais financiers.

Mes réponses à vos questions :

- le programme FSE : une équipe a travaillé sur le passif (dirigée par Olivier LABAT) et la cour des comptes s'est montré élogieuse sur ce travail. Un programme de «réconciliation» est en cours avec des réfections de 2 M€, finalement bien plus légères que prévu. Par ailleurs 30 M€ seront récupérés.
- nous sommes en train de nettoyer notre base comptable,
- nos besoins de financements pour 2016 sont indépendants de ceux de 2017/2020 afférents, pour leur part, à la mise en place de l'EPIC.

Jusqu'à juillet, pas de problèmes, nous avons les 25 M€ de marge de manœuvre.

Les ennuis ne vont arriver qu'à la rentrée. Nous y travaillons avec les banques et le CIRI.

La COP (convention d'objectifs et de résultats) va nous donner une base réglementaire pour obtenir une subvention rectificative pour cette année.

Des arbitrages ont été rendus qui garantissent les «fins de mois» du côté de l'Etat.

Par ailleurs, nous aurons une augmentation du volume CGA disponible.

- Notre position de trésorerie est à 51 M€, au-dessus donc des 25 M€ minimum prévus.
- La part de Pôle Emploi (PE) est en diminution: l'achat de formation diminue globalement.

Il ne faut pas oublier que 500 000 parcours ne sont pas 500 000 DE... 265 000 n'ont pas encore été contractualisés.

Certaines choses se dessinent: les commandes de PE deviennent dynamiques.

Commentaires Force Ouvrière: PE pourra-t-il compenser en fin d'année le manque à gagner de ce premier trimestre?

DG: je ne conteste pas la contre-performance due essentiellement à PE, mais le mois de mars est revenu au même niveau qu'en 2015. Nous allons faire notre année en 4 mois.

Je n'ai aucun document écrit à vous fournir pour corroborer ce que je vous dis et que je découvre, moi aussi, au fil de l'eau.

PE est soumis aux décisions prises sans elle par les conseils régionaux ce qui explique le retard, mais nous pouvons encore refaire ce retard d'ici la fin de l'année.

D'ailleurs, les financements arriveront avec l'inscription des stagiaires et pas avec le début des formations.

Le taux de saturation est lié à notre programmation, il faut changer cela. Nous avons travaillé sur le sujet et allons désormais valider au national les programmations régionales.

En PDL, en AURA et ailleurs les choses n'arrêtent pas de bouger. Je n'ai aucun souci à vous les communiquer au fil de l'eau.

Des marchés subséquents PE sont en cours. 13 modules sont «vendables» dans l'immédiat à PE mais ils ne sont pas encore «affichables».

Cette année, il n'y a pas de cadrage ETP ce qui ne veut pas dire que nous ne regardons pas... le cadrage du Chiffre d'Affaires au regard de la cible de recrutement.

En effet, la ressource nécessaire pour produire au cas par cas a été mesurée nationalement.

Commentaires Force Ouvrière: Mesurez-vous l'effet pervers qui réside dans le fait que ce n'est pas forcément là où il le faudrait que les emplois sont supprimés, par défaut d'aller chercher l'activité possible et attendue par vous...?

DG: vous avez raison, je vois bien où se trouvent majoritairement aujourd'hui les variables d'ajustements: commerciaux et personnels d'accompagnement. Je n'y suis pas favorable et j'y veille, soyez en certains.

Pour le patrimoine, je n'ai pas de réponses à vous donner avant le 31 mai.

Déclaration Force Ouvrière

Va-t-on reculer pour mieux sauter? Ou va-t-on trop reculer et s'épuiser avant le saut ?

Telles sont les questions qu'on peut se poser, au regard de l'activité de ce premier trimestre en HTS comme en K€.

Après les qualificatifs concernant l'année 2015 (par la Direction), de «*calamiteuse*» et «*annus horribilis*», **Force Ouvrière** ne voit pas comment qualifier ce début d'année 2016.

En effet, les indicateurs globalement à -7 % par rapport à 2015, avec quand même la chute très remarquée et surprenante de près de 50 % d'Hts sur la ligne Pôle Emploi et 10 % sur la ligne État!!

En effet, l'objectif de la signature de la nouvelle convention avec Pôle Emploi devait, à tout le moins, améliorer la saturation de notre dispositif sur cette ligne, il n'en est rien.

De plus, depuis la loi Rebsamen et l'annonce du passage en EPIC, nous n'avons jamais formé aussi peu de DE (recul de 8,7%) par rapport à 2015, ce qui explique sans doute la baisse significative des indicateurs d'utilité sociale que sont «l'aide à la recherche d'emploi» et «le suivi psychopédagogique».

Ce qui est encore plus préoccupant, c'est que le nombre d'entrées stagiaires à mars 2016 est en baisse de 4,5%, ce qui signifie que l'amélioration de notre situation n'est pas encore au rendez-vous pour les prochains mois.

Pour **Force Ouvrière**, il y a dans l'air comme une impression vague mais persistante, d'un pôle emploi qui ferme les robinets en ce début d'années pour mieux les ouvrir en fin d'années pour le plan 500 000, reste à savoir si ce qui va nous échoir, compensera le retard pris en ce début d'année, ce qui reviendra à une opération nulle sur le plan arithmétique.

Les régions les plus touchées ne sont pas forcément celles qui ont changé de majorité. Si pour la Région AURA c'est bien le cas, cela ne l'est pas pour la Bretagne ou la région APLC.

Le responsable, comme **Force Ouvrière** l'a toujours répété, est bien la politique d'achat de formation par Appel d'Offres, qui elle, n'est pas remise en cause et ce quelle que soit la majorité au pouvoir.

Pour **Force Ouvrière** la seule façon de s'en sortir reste une commande ferme de l'Etat avec des budgets fléchés.

Point 6 – Information trimestrielle sur les comptes à fin mars 2016

Point traité avec le point précédent.

Point 7 – Mission d'assistance au CCE en vue de la consultation annuelle sur la situation économique prévue à l'article L 2323-12 du Code du Travail

Mise au vote du cabinet d'audit: c'est le cabinet **APEX** qui est désigné.

Commentaires Force Ouvrière: bien que notre candidat était plutôt Inalyst, nous nous sommes ralliés à la proposition la plus «évoquée»... Notre délégation souhaitait voir apporter un certain renouvellement à une prestation d'accompagnement du CCE, assurée jusque-là par Syndex qui, sans démériter, ne pouvait plus, de notre avis, prendre le recul nécessaire avec des options initiales trop marquées (entre autres celle de la régionalisation qui a montré toute sa nocivité) et une direction trop «proch » idéologiquement.

Point 8 – Remplacement de membres du bureau du CCE

Point traité en 3^{ème} l'AM du 11 mai

Mise au vote et validation des remplacements proposés pour des sièges vacants au CCE (CFDT et un des secrétaires adjoints du CCE).

Fin de la séance à 12 heures 45 le jeudi 12 mai

Montreuil, le 13 mai 2016